



ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} septembre 2023

Présents : Mme Nicole ROCHE, M. Pascal BOZON-VAILLE, M. Michel SLAMA, M. Christian SIMON, Mme Karen SLAMA, M. Patrick ARVIER, M. Yvan TOURT, Mme Evelyne PENEAU, Mme Françoise DIAZ DE TUESTA, M. Hervé BOUSSION, M. Maurice SLAOUÏ, M. Bernard LEVY, Mme Aurore CORNUCHÉ, Mme Danielle SICOLI, M. Adalgiso SICOLI, Mme Chantal CASSAZ, M. Jean François DESCOTES, M. Branco MILOVANOVICH, M. Walter MODESTO, M. Michel MASSARDIER, Mme Marilou BREYTON, Mme Marie-France BOCHARD, Mme Annie DELAS, M. Philippe POTTIER, M. Yves FINAS, Mme Lydia MOUNIB, M. Robert SEGRETAIN, M. Xavier LETT, M. Michel RUDNICKI, Mme Sylvette CLOCHEY, M François VIGNOLO.

Absente excusée : Mme Béatrice MODESTO M Hervé Bernaille, Mme Lucie Di Candido, M Jacques Elui, Mme Marie-Françoise Stein, Mme Alice MODESTO

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 1^{er} septembre 2023 dans les locaux du club à St Jean de Maurienne après un repas en commun à l'hôtel de l'Europe où étaient invités également les conjoints.



1) La vie du club.

- a) Le Président souhaite un prompt rétablissement à Béatrice après son accident et évoque le décès de Denys Godard notre ancien Président.
- b) Tournois de régularité. Très bonne participation tout au long de l'année.
- c) Mise en place d'un second tournoi le lundi à 20h15 tournoi court dans un premier temps ou 19h30 tournoi long en fonction des cours de l'école de bridge. Pour répondre à la demande de certains membres du club qui vont jouer ailleurs. Minimum 2 tables. Un formulaire sera lancé sur le site du club.
- d) Le tournoi des 50ans : Le Président remercie l'ensemble des membres et en particulier Michel qui a solutionné le problème du repas, Patrick pour la gestion financière d'une dizaine de milliers d'euros de budget de la manifestation, Adalgiso et Christian pour leur recherche de sponsors, Xavier pour les supports de communication... À cette longue liste il faut ajouter le Club d'Albertville pour l'utilisation de la machine à dupliquer et André Fougerousse pour l'arbitrage. Deux évènements importants simultanément sur St Jean de Maurienne. Le

festival Rock n'a perturbé que les quelques joueurs qui ont dormi sur place. Le Président du comité a dit sa surprise quant à la qualité du tournoi et de son organisation.

e) Stages de bridge extérieurs :

- i) Pas de reconduction à Bessans, le centre de séjour la Bessanaise recentrant ses activités sur le ski.
- ii) La semaine à thème au centre CCAS-EDF d'Aussois reste d'actualité. Des informations à ce sujet seront disponibles avant la fin de septembre. Les tournois seront ouverts aux membres du club.

f) Ecole de bridge

- i) La fréquentation est stable 347 présences.
- ii) L'an prochain même jour même heure
- iii) Reprise des cours fin novembre

g) Site internet du club

- i) Demande d'un remplaçant pour s'en occuper, lassitude due à la négligence de certains qui ne s'inscrivent jamais au tournoi. Question du droit à l'image posé par certains.
 - ii) Il est décidé que ceux qui ne sont pas inscrits le jeudi à midi dernière limite (le moment de la création du tournoi) ne jouent pas le soir.
 - iii) Le président rappelle que le site a un coût.
 - iv) Michel continue à trouver des partenaires à ceux qui n'en n'ont pas.
 - v) Concernant le droit à l'image, il est décidé que ceux qui ne veulent pas figurer sur le site s'abstiennent de figurer sur la photo.
- h) Buffet canadien / coupe des clubs
- i) Proposition de faire un buffet canadien (chacun apportant quelque chose à manger ou à boire) le premier jeudi du mois
 - ii) Proposition de le lier avec la coupe des clubs commençant le jeudi 5 octobre, 19 octobre, 9 novembre... etc 15 dates entre le 1^{er} octobre et le 15 mai. 24 juin 2024 finale nationale par série, simultanée nationale à Aix ou Chambéry.



2) Compétitions

- a) Une nouveauté, l'indice de valeur comme jusqu'à présent et l'indice de compétition qui correspond au résultat des compétitions de l'année. La FFB souhaite avoir une stabilité dans chacun des classements.
- b) Le niveau du club : au niveau du comité Dauphiné Savoie 32% de 4^{ème} série 20% dans notre club, au niveau du comité Dauphiné Savoie 41% 3^{ème} série 30% au club, 15% et 35% pour les 1^{ères} séries... cela reflète d'une part un énorme glissement vers le haut du classement, et d'autre part une très forte participation aux compétitions avec de bons résultats. La moyenne pondérée de l'indice de compétition du club est de 48 alors que la moyenne prévue est de 38. Plusieurs raisons à cela la participation aux compétitions, la participation aux cours de l'école de bridge, le niveau même du tournoi de régularité.

- c) Les résultats du club en compétitions ont été excellents avec une finale nationale. Deux équipes qualifiées en D2 une place en D1, D3 et D4.
 - d) Le président rappelle qu'il serait bon de constituer dès aujourd'hui les équipes pour la prochaine saison. Xavier souligne qu'il serait bien de le faire en particulier pour l'interclub étant donné qu'il y a deux équipes possibles en D2. Le président informe que pour l'interclub peut intégrer des sympathisants du club.
- 3) Bilan financier
- a) Les tarifs : La FFB a augmenté ses tarifs de 17 centimes par joueur. Les finances étant bonnes, l'assemblée générale décide de maintenir en l'état les tarifs de droit de table
 - b) Bilan du tournoi du cinquantenaire : il n'est pas finalisé à ce jour. Pour l'instant se dégage un bénéfice de 3513,42€.
 - i) 6200€ de sponsoring plus les cadeaux en nature.
 - ii) Le gros poste dépense est constitué par les repas 2998€.
 - iii) Des dépenses pour des matériels réutilisés par le club : jeux de cartes 325€, tablettes 755€.
 - iv) Dépenses publicitaires 625€. Le comité a été surpris pas la qualité du livret.
 - v) La FFB un peu moins de 200€
 - vi) Cadeaux 2100€
 - vii) Divers 138€
 - viii) Intermarché a repris l'ensemble des invendus
 - ix) La buvette a rapporté 437,40€ elle aurait pu rapporter plus, ce n'était pas l'objectif de la fête.
 - c) Bilan de l'année
 - i) Droits de table : 1770€
 - ii) Buvette : 337€
 - iii) Fêtes et cérémonies : 1289€ (repas avec Albertville en particulier)
 - iv) Recettes de cotisations : 950€
 - v) Secrétariat : 521€
 - vi) Assurance : 944€
 - vii) Transports et interclubs : 824€ (dus aux résultats des équipes)
 - viii) Participation aux compétitions : 660€
 - ix) Cours : 158€
 - x) Bessans : 0€
 - xi) Divers : cotisation à la fourmilière 20€
 - d) Hors bénéfice Cinquantenaire le club a en caisse 8222€ dont livret et actions
 - e) Quitus est donné à l'unanimité au trésorier par l'assemblée générale
 - f) L'information est donnée par le trésorier que les finances du comité dégagent un bénéfice de 19 000€ environ, que les participations ont été arrondies à l'euro supérieur. Le comité a supprimé le paiement de la cotisation à la FFB de 55€.
- 4) Question diverses
- a) Modification du nom du club : proposition de modifier le nom en « Maurienne Bridge Club » de manière à pouvoir bénéficier des subventions et des moyens d'autres collectivités que Saint Jean de Maurienne. Prudence car la Commune envisage de faire payer les locaux, la question est en débat y compris à la Mairie. Mais sur le principe tout le monde est d'accord.

- b) La question des déplacements pour les clubs excentrés comme St Jean de Maurienne pourrait faire l'objet d'une « compensation territoriale ». Demande est faite de poser la question au niveau du comité. D'autant plus que les compétitions rapportent une somme conséquente aux grands clubs qui les accueillent.
- c) Il est une nouvelle fois demandé que les interclubs ne se déroulent pas durant les chassés-croisés des vacances de février.
- d) AG du comité 16 septembre qui peut y aller ?
- e) Demande de refaire le Trophée du voyage. Demande rejetée.
- f) Question de cours débutants pour proposer à de nouveaux adhérents éventuels : c'est possible à partir de novembre à partir de 4. Licence gratuite 25€ adhésion au club.
- g) Participation au forum des associations : non car pas adapté au format de notre association. Branco est volontaire pour représenter le club.
- h) Prix des boissons : on est pratiquement à prix coutant. Je n'ai pas saisi dans le brouhaha si une augmentation avait été décidée !!!

